



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	19 Juillet 2018	Séance du : 25 Juillet 2018
	Votes : 30	L'An Deux Mille dix-huit, le 25 Juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 24	Pour : 30	
Absents : 15	Contre : 0	
Représentés : 6	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Marc FAVIER (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieurac Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Absents représentés : Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX, M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), M. Bernard COSTE (Octon) représenté par M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bertrand ALEIX, M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Absents : Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIERE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Christian BILHAC (Peret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc)

Objet : Marché pour la réalisation des schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et d'Assainissement des Eaux Usées (SDAEU) intercommunaux de la Communauté de communes du Clermontais

Monsieur Viala rappelle aux membres du Conseil communautaire que ce dernier est compétent pour prendre toute décision relative aux marchés d'un montant supérieur à :

- 1 500 000 euros HT pour les marchés de travaux
- 221 000 euros HT pour les marchés de fournitures et services

Il rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de communes du Clermontais est détentrice de la compétence eau et assainissement depuis le 1^{er} Janvier 2018.

Par délibération en date du 20 septembre 2017, la Communauté de communes a délibéré favorablement pour la réalisation des schémas directeurs intercommunaux en eau et assainissement à l'échelle des 21 communes afin d'avoir une représentation la plus complète possible de l'état et du fonctionnement de ses services permettant de définir et mettre en œuvre une politique de gestion patrimoniale de ses installations.

Conformément à cette délibération, un appel d'offres a été émis pour la réalisation de ces schémas.

Les offres ont été analysées par le cabinet ENTECH chargé d'une mission d'assistant à Maître d'ouvrage.

L'analyse réalisée par le cabinet ENTECH a été présentée à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie lors de la séance du 24 juillet 2018.

Suite à cette analyse la CAO a émis un avis favorable à l'attribution du marché pour la réalisation des schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et d'Assainissement des Eaux Usées (SDAEU) intercommunaux de la Communauté de communes du Clermontais à la société CEREG/OTEIS/CITEC pour un montant de 779 550 euros HT.

Monsieur Viala propose d'attribuer le marché pour la réalisation des schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et d'Assainissement des Eaux Usées (SDAEU) intercommunaux de la Communauté de communes du Clermontais à la société CEREG/OTEIS/CITEC pour un montant de 779 550 euros HT.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Viala et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

ATTRIBUE le marché pour la réalisation des schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et d'Assainissement des Eaux Usées (SDAEU) intercommunaux de la Communauté de communes du Clermontais à la société CEREG/OTEIS/CITEC pour un montant de 779 550 euros HT.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a figure holding a staff and a star.

Jean-Claude LACROIX